

## L'écho N° 12 de SOS patrimoine oublié du sénonais

Nous voici déjà rendus à la fin de l'année 2023.

Quelques nouvelles de nos actions auprès des municipalités et en particulier :

- Les Bordes qui nous a sollicité concernant :

La source naturelle venant de Theil alimentant le lavoir de la Roche aux diables qui se bouche progressivement – Il est envisagé le passage d'une caméra (coût 1600 €) – des recherches de subventions sont en cours. Les porte et fenêtres de ce lavoir doivent être consolidées. Nous voyons ces questions avec un architecte. Nous avons informé de la décision de l'association de verser une subvention de 1000 € à la commune lorsque les travaux seront réalisés.

- les communes de MARSANGY et de FONTAINE la GAILLARDE en regard de l'état des toitures de leur église. Nous avons pris contact avec le Conseil Départemental pour d'éventuelles subventions..

Concernant Sens , notre dernier conseil d'administration à évoqué :

- Le Lavoir du gué Saint Jean : le toit a été consolidé, ce n'est qu'une première étape
- Le monument aux morts : un cahier des charges, dans le but de réaliser une étude préalable, va être établi.
- La statue de Jean Cousin : un dossier en cours d'instruction a été envoyé à la DRAC pour son inscription.
- Sur le pont de l'Yonne, les inscriptions de la première et dernière pierre sont à refaire ainsi que l'éclairage
- L'Eglise Saint Jean : sa situation devient de plus en plus critique. Les désordres sont importants avec le risque d'une mise en péril. L'hôpital devrait faire des travaux à hauteur de 800 K € pour une mise en préservation.

Il est important également de réfléchir à l'utilisation finale de ce bâtiment.

Un dossier pour candidater à une subvention de la mission Bern est en préparation. Le dernier conseil d'administration de l'association a donné son accord pour participer, sous la responsabilité de Laurence Ethuin Coffinet, au montage du dossier. Il sera fait appel aux membres intéressés.

- La statue du Baron THENARD. Le dossier avance sur la réflexion de remettre une statue sur le socle installé sur les promenades. Deux sculpteurs de pierre ont été contactés de même qu'une société pour une réalisation en résine. Nous attendons les devis.

Vous venez de recevoir notre appel de cotisation pour 2024. Nous vous remercions d'y réserver le meilleur accueil.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et à bientôt le plaisir de se retrouver.

CH Moreau  
Secrétaire

D Plasson  
Président